

FICHE D'INTENDANCE 2026-2027 (à compléter même si votre enfant est externe)

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB COMPLET

Le choix du régime d'hébergement est fait pour l'année scolaire au moment de l'inscription. **Toute demande de changement exceptionnelle doit être motivée et adressée au chef d'établissement en fin de trimestre pour prendre effet au début du trimestre suivant.**

Le tarif de demi pension est calculé sur la base d'un forfait unique de 4 jours semaine les élèves qui utilisent le service de restauration en dehors de ce forfait doivent régler le prix d'un ticket repas à l'intendance.

- Les avis aux familles (factures) sont adressées aux familles par mail tous les trimestres, les rappels se font également par mail et / ou courrier postal.
- Les remises d'ordre (déduction des repas) sont :

appliquées systématiquement pour les périodes de voyage scolaire ou les stages ou en cas de fermeture du restaurant scolaire (pas de démarche à faire de votre part),

pour les périodes d'absence des élèves pour maladie de plus de 7 jours avec certificat médical. Les parents peuvent faire une demande de remise d'ordre par écrit (adressée au service intendance + copie du certificat médical).

Nom de l'élève - Prénom			
Classe 2025-2026			
Régime choisi	<input type="checkbox"/> Interne (5 jours)	<input type="checkbox"/> Demi-Pensionnaire (4 jours)	<input type="checkbox"/> Externe
Boursier	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Si arrivé(e) en cours d'année			
Date de rentrée			
Etablissement d'origine			

RESPONSABLE FINANCIER DE L'ELEVE

Nom -Prénom	
Adresse	
Tél. fixe	
Tél. mobile	
E-mail	

Date et signature